



MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, le 9 décembre 2025 à 18h30.

Minutes of the special council sitting of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, held at Grenville-sur-la-Rouge's city hall, on December 9, 2025, at 6:30 pm.

Présents	Le Maire :	Tom Arnold
Present	Les conseillères :	Manon Jutras
		Natalia Czarnecka
	Les conseillers :	Carl Woodbury
		Denis Fillion
		Daniel Gauthier
	Le Directeur général :	François Rioux

Note au procès-verbal : Monsieur le conseiller Patrice Deslongchamps se joint à la séance à 18h43

1. Ouverture de la séance

Opening of the session

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 18h34 par M. Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le Directeur général, Monsieur François Rioux, est présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

After finding of quorum, the regular sitting is open at 6:34 pm by Mr. Tom Arnold, mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge. The Director General, Mr. François Rioux, is present and acts as secretary of the meeting.

2. Lecture de l'avis de convocation

Reading of the notice of meeting

En vertu de l'article 153 du *Code Municipal du Québec*, le maire et le conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance;

According to article 153 of the Municipal Code, the mayor and the council declare that notice of meeting has been notified to all the members of council who are not present at the opening of the sitting.

2025-12-374

3. Adoption de l'ordre du jour

Adoption of the agenda

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jutras et **résolu** que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

*It is proposed by Councillor Manon Jutras and **resolved** to approve the agenda of the current council sitting as written.*

Adopté à l'unanimité des conseillers

Adopted unanimously by Councillors

2025-12-375 4. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Adoption of the Three-Year Capital Expenditure Program 2026-2027-202

À la suite de la présentation du Programme Triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Fillion et **résolu** que le conseil municipal adopte le Programme Triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028, pour la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, affichant un montant d'investissement de 37 860 000\$ pour les trois prochaines années.

*Following the presentation of the Three Year the Capital Expenditures Program of the municipality of Grenville-sur-la-Rouge, for the Years 2026-2027-2028, it is proposed by Councillor Denis Fillion and **resolved** that the municipal council adopt the Three Year Capital Expenditures Program of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge for the Years 2025-2026-2027 showing a total investment of \$37 860 000 for the next three years.*

Adopté à l'unanimité des conseillers

Adopted unanimously by Councillors

5. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

2025-12-376 6. Levée de la séance

Closure of the session

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Gauthier et **résolu** que la présente séance soit levée à 18h50.

All of the subjects in the agenda have been covered, it is proposed by Councillor Daniel Gauthier and resolved to close the current meeting at 6:50 p.m.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Adopted unanimously by Councillors

Je soussigné, Tom Arnold, Maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par la Loi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

I, the undersigned, Tom Arnold, Mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, certify that the signing of these minutes is equivalent to the signing, by law, of all the resolutions contained therein within the meaning of article 142 (2) of the Municipal Code of Quebec.

Tom Arnold
Maire

François Rioux
Directeur général et Greffier-
trésorier